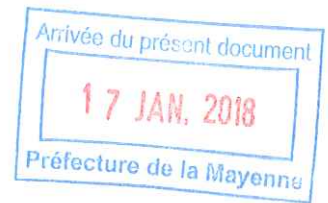




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA MAYENNE



Direction départementale
des Territoires

Laval, le 15 janvier 2018

Affaire suivie par : Olivier Cocherie
Mel : olivier.cocherie@mayenne.gouv.fr
Tél. 02 43 67 89 29

Le préfet de la Mayenne

Objet : Autorisation environnementale unique

Autorisation environnementale unique

**Avis de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels,
Agricoles et Forestiers (CDPENAF) du 10 janvier 2018**

N° de la demande :

Motif : Construction d'un parc éolien

**Demandeur : PARC ÉOLIEN DES AVALOIRS
(Représenté par M. AUNEAU Stéphane)**

Commune : Pré-en-Pail - Saint-Samson

Date de dépôt de la demande :

La commission émet un avis favorable sur la compatibilité du projet avec l'exercice de l'activité agricole.

Pour le préfet et par délégation,
le directeur adjoint,


Pierre BARBERA

